

**CAPD du 2 octobre 2018**



**Déclaration du SE-Unsa**

Madame l'Inspectrice,

Pour cette CAPD de rentrée, la 1<sup>ère</sup> de l'année, nous voulons vous dire longuement une courte demande : nous sommes enseignants, nous voudrions enseigner.

Cette demande simple, de « bon père de famille » (pour reprendre des mots qui doivent être à la mode au ministère), ne peut se réaliser si nous avons à subir une succession de contraintes venant de notre administration.

- Première contrainte néfaste à notre travail, des personnels précaires. Pourquoi des candidats à l'enseignement travailleraient-ils mieux en étant embauchés pour quelques mois plutôt que recrutés avec un statut pérenne ? Déjà vingt contractuels recrutés (tous sur des postes en ASH... sans formation ?) alors que la liste complémentaire existe ?
- Ensuite, dès l'année de stage, nous sommes contraints à des cadences infernales que l'ESPE ne comprend pas. Pire, cette année les stagiaires devraient payer une inscription imposée par leur employeur !
- Les contraintes continuent ensuite par le nombre d'élèves trop important dans les classes. Pire, cette année nous avons à nouveau subi des suppressions de classe à la rentrée.
- M Blanquer informe ses personnels par des dépêches dans la presse. Pire, nous copions localement cette méthode : les modifications de postes ne sont pas annoncées en CDEN mais par la « Dépêche du midi » ?
- Autre contrainte : des programmes modifiés en juillet à appliquer dès la rentrée, bien sur élaborés sans prendre l'avis de ceux qui devront les appliquer.

Pire, le ministre a surchargé la rentrée des CP, des CE1 et de leurs enseignants en tentant d'imposer des évaluations à la passation très complexe et faussement standardisées ; à la finalité douteuse ; imposant ensuite une saisie inutile et d'une complexité que seule notre administration peut inventer tout en sous-traitant son traitement...

A ce sujet, au-delà des 5 heures d'APC « utilisables » par les adjoints, le SE-Unsa 31 vous demande que le temps utilisé soit pris en compte dans nos obligations de service : une dizaine d'heure pour chacun.

- Notre travail nécessite aussi de ne pas avoir des élèves supplémentaires, « répartis » par manque de remplacement. Le mois de septembre n'a pas montré que le nouveau système fusionné de remplacement améliore l'ancien. Pire, au-delà des couacs dans la nouvelle gestion entre DPE et circonscriptions, vous avez déjà ponctionné deux remplaçants par circonscription (parfois, sans même informer les intéressés).

- C'est pour le remplacement de la formation continue, il paraît. Mais, justement, ou est-elle la formation continue ?

A part l'annonce d'une réunion d'un conseil de formation mi-novembre, le PDF (plan départemental de formation) est encore « porté disparu ». Les inscriptions, l'année dernière, se déroulaient aux vacances d'automne. Pour cette année, il est encore possible de faire pire.

- Et que dire du DIF, droit individuel à la formation, disparu depuis deux ans sans que soit installé le futur possible CPF (compte personnel de formation) ? Malgré les récentes annonces du ministère, nous n'avons toujours pas de formation. Deux ans, c'est plus long que traverser une rue.

- Nous continuons avec les contraintes : les questions d'argent.

Vous savez que notre niveau de rémunération nous oblige à nous soucier de notre salaire.

Pourtant au-delà des augmentations légitimes que nous revendiquons, est-il normal que nous attendions plusieurs mois et de nombreuses relances pour seulement percevoir notre dû ?

Combien de remplaçants attendent encore le paiement de leurs indemnités de 2017-2018 ?

Combien de collègues attendent le calcul de leur reclassement, depuis près d'un an ?

Pire que les années précédentes.

Et nous y ajoutons les directeurs qui attendront leurs indemnités de septembre.

Soyons honnête, le ministère annonce une amélioration : des bulletins de paie dématérialisés immédiatement visibles à partir de septembre 2018. Par contre, quand nous essayons de rentrer dans l'espace dédié... il n'y rien que l'espace...

Pire que ne rien dire.

- Faut-il ajouter le cafouillage ordinaire de chaque rentrée (rentrée « qui s'est bien passée ») ?

Cafouillages avec sa cohorte de poste sans personnel et de personnel sans poste ?

Pire, il faut ajouter nos heures de travail fin août, devenues du bénévolat par votre refus de les compter dans notre temps de service ?

Nous concluons (provisoirement) le bilan de rentrée par le marronnier de la Haute-Garonne : les services de la DPE n'étaient pas encore rentrée de vacances qu'ils étaient déjà débordés : Assaillie de demandes répétées des enseignants, bloquée par manque de moyens humains, freinée par des outils largement obsolète et souvent en panne.

Madame l'inspectrice,

Sommes-nous vraiment utopistes ou en dehors des réalités quand nous demandons que l'administration administre : Qu'elle remplace les absents, qu'elle nous forme, qu'elle nous paie...

Ou sommes-nous dans notre droit ?